

ASSISTANCE PUBLIQUE

Hôpitaux de MARSEILLE



Assistance Publique
Hôpitaux de Marseille

Directeur Général :

Guy VALLET
guy.vallet@ap-hm.fr

Président de la Commission Médicale d'Établissement :

Pr Pierre FUENTES
pierre-antoine.fuentes@ap-hm.fr

Doyen de la faculté de Médecine :

Pr Yvon BERLAND

Adresse : 80, rue Brochier – 13354
Marseille cedex 5
☎ 04 91 38 20 00 - Fax : 04 91 38 20 40
www.ap-hm.fr

*Service de communication : Direction de la
Communication, presse et documentation
Directeur : Denis BURGARELLA
☎ 04 91 38 20 20/25 - Fax : 04 91 38 20 26.
denis.burgarella@ap-hm.fr*

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La région PACA représente une superficie de 31 399 Km. La population est de plus de 4 500 000 habitants. Elle comprend des zones de densité très contrastées avec d'importantes métropoles et des territoires isolés.

La région PACA présente une forte attractivité touristique.

Les priorités sanitaires

Plus de 56 000 naissances (année 2000) et près de 46000 décès.

La région PACA présente une sous-mortalité globale, avec un taux de mortalité infantile inférieur à la moyenne nationale mais une surmortalité masculine prématurée.

Un accroissement et un vieillissement de la population.

Un taux élevé de personnes en situation de précarité.

Les premières causes de décès dans la région sont le cancer et les maladies de l'appareil circulatoire.

Les spécificités de l'offre de soins

- Une démographie médicale et paramédicale forte : la densité des professionnels de santé est supérieure à la moyenne nationale.
- Une forte représentativité du secteur privé : 69 établissements publics et 311 établissements privés.
- 2 CHU dans la région : celui de Nice pour la partie PACA Est et Marseille pour la partie Ouest

L'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille dans le système sanitaire régional

L'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille est un Centre Hospitalier Universitaire qui offre l'ensemble des spécialités médicales et chirurgicales pour répondre aux besoins sanitaires de la population.

Les Soins et la Prévention, l'Enseignement et la Recherche sont les missions fondamentales des 4 établissements hospitaliers de l'AP-HM .

L'AP-HM représente un pôle privilégié de la médecine d'excellence, de l'innovation médicale, et de la recherche.

Le CHU est un des plus gros employeurs de la Région. Son investissement important dans la formation continue d'un personnel hautement qualifié lui permet d'offrir la meilleure prestation de soin dans l'ensemble des spécialités médicales. 24h/24h et 365 jours/365 jours.

Ouvert sur l'extérieur, le CHU développe une politique dynamique de partenariat et de mise en place de réseaux avec l'ensemble des acteurs du système de soins de la région : établissements publics et privés, médecine libérale.

Au-delà de son territoire géographique, le savoir-faire de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille est reconnu au niveau national et international.

Sites hospitaliers en 2002

4

Hôpital de la Timone, Hôpital de la Conception, Hôpital Nord, Hôpitaux Sud (Hôpital Sainte-Marguerite, Hôpital Salvator)

Services hospitaliers en 2002

180

Facultés de médecine

2

Les missions

Soins

SMUR	2000	2001	2002	Variation 2002/00
Appels au Centre 15	167 309	230 217	265 193*	~ + 174 %
Interventions SMUR terrestre	13 355	13 063	12 763	**
Interventions SMUR hélicoptérées	150	462	694	**

*530 000 appels décrochés

** La somme globale d'activité reste approximativement la même, mais la répartition interne est profondément modifiée avec une réduction des transferts dans Marseille, Primaires et TIH (supérieur à 4 % par an) et un accroissement considérable des TIH hors Marseille (+ 36 % sur 2001 / 2002, dont témoignent les transferts hélicoptérés mais également 30 000 kilomètres de plus avec les ambulances.

Urgences	2000	2001	2002	Variation 2002/00
Passages aux urgences enfants	32 118	31 599	33 440	4,18 %
Passages aux urgences adultes	133 221	135 019	137 632	5,22 %

Activités de court séjour	2000	2001	2002	Variation 2002/00
Consultations soins externes	826 400	789 487	779 286	- 5,76 %
Naissances	4 262	4 488	4 729	10,67 %
Entrées directes en hospitalisation conventionnelle MCO	8 949	9 911	9 853	10,16 %
Séjours en hospitalisation complète en MCO	120 282	119 586	117 267	-1,94 %
Taux d'occupation en hospitalisation complète en MCO	78,88 %	80,27 %	80,77 %	0,63 %
Séjours de moins de 24 heures en MCO	127 441	128 980	nd	nd
Venues et séances en hospitalisation à temps partiel MCO	101 175	99 678	100 818	1,14 %

Les plus fortes progressions au cours de ces 5 dernières années

Les activités de Médecine et de Chirurgie sont stables, avec tout de même une tendance à la diminution de la durée moyenne de séjour déjà très courte et malgré les difficultés de placement en soins de suite, car il y a un déficit important sur le secteur dans ce domaine, en particulier pour les personnes âgées.

L'activité d'obstétrique est en croissance soutenue, malgré la présence dans le secteur de 2 Maternités privées très importantes. Le CHU a 2 maternité de niveau 3 et répond parfois difficilement à la demande dans ce domaine.

Enfin on note une poursuite du développement de l'activité ambulatoire, essentiellement en médecine.

Durée Moyenne de Séjour en Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	2000	2001	2002	Variation 2002/00
En nombre de jours	6.45	6.45	6.49	0,63 %

Il s'agit d'une donnée administrative calculée à partir des journées réalisées et des entrées directes des UF de temps complet MCO (y compris les séjours de moins de 24h enregistrés sur ces UF)

Part de l'activité ambulatoire // à l'ensemble de l'activité	2000	2001	2002	Variation 2001/02
En nombre de jours	44.11 %	44.76 %	nd	1.47 %

Il s'agit d'une information issue du PMSI calculée à partir du nombre de RSS (et non de séances /venues) de la CM24 rapporté au nombre total de RSS produits.

Activité EHPAD³	2000	2001	2002	Variation 2001/02
Nombre de journées d'hébergement (maison de retraite et Unité de soins de Longue durée confondues)	120 960	119 471	116 944	- 3.32 %

Volume de points ISA en 2001 248 257 873
Valeur du point ISA en 2001 2.24 €

Fin de vie	2000	2001	2002	Variation 2001/02
Décès	2 564	2677	2766	7,73 %
Personnes décédées ayant bénéficié de soins palliatifs,	-	-	-	-

Recherche 2002

PHRC nationaux en cours : 33
 PHRC régionaux en cours : 22

Etudes menées en collaboration avec les laboratoires : 187
 Equipes labellisées (INSERM,CNRS...) : INSERM : 11 – CNRS : 9
 Participation à des recherches internationales : 61
 Centre de Recherche Clinique : CPCET essais phase 1

Centre d'Investigation Clinique :	2
Publications dans Medline :	950

Santé publique

L'AP-HM développe des ACTIONS DE PREVENTION notamment dans les domaines suivants : athérosclérose (CDPA), cancer, tabac, Sida. Elle contribue à l'organisation des campagnes de dépistage du cancer du sein dans le département, participe à de nombreuses actions de prévention contre le SIDA. De nombreuses actions à destination du grand public et des collégiens et lycéens sont entreprises. De plus, la création d'un pôle de Santé Publique sur le secteur Sud, prévu dans le plan stratégique, permettra de développer les actions de prévention relatives à des priorités de santé publique telles que le diabète, l'obésité, les accidents cardiovasculaires, l'asthme

L'activité de prévention sera ouverte au partenariat actif des associations spécialisées dans ce domaine.

Enseignement 2002

Etudiants de la 4 ^{ème} à la 6 ^{ème} année	648
Internes en Médecine	363
Résidents	163
Internes en Pharmacie	117
Internes en Odontologie	8

L'AP-HM gère directement 12 centres de formation

Institut de formation des cadres de santé :	85 étudiants
Ecole régionale de sage femmes :	31 élèves par an (<i>soit 124 sur 4 ans</i>)
Ecole régionale d'infirmières de bloc opératoire :	50 élèves
Ecole d'infirmières anesthésistes :	32 élèves par an (<i>soit 64 sur 2 ans</i>)
Ecole de puériculture :	60 élèves
Ecole d'auxiliaires de puériculture :	60 élèves
CESU : Centre d'enseignement des soins d'urgence :	50 élèves par an (<i>25 par session et 2 sessions par an</i>)
Institut de formation des manipulateurs en électroradiologie Laurent Chevrot :	85 élèves (<i>1^{ère} année : 25 élèves, 2^{ème} et 3^{ème} année : 30 élèves</i>)
Ecole d'aides soignants :	70 élèves
3 Instituts de formation en soins infirmiers :	3 IFSI, soit 840 élèves (<i>280 par IFSI sur 3 ans, soit 100 en 1^{ère} et 2^{ème} année et 80 en 3^{ème} année</i>)

Le projet social du CHU : la formation professionnelle et la formation continue

La politique de formation continue et de promotion professionnelle de l'AP-HM est conçue comme un axe majeur de développement et d'adaptation des missions qui incombent aux Etablissements Hospitalo-Universitaires. Les grandes orientations stratégiques trouvent ainsi leur miroir dans cette politique formative très intégrée au projet social d'accompagnement du projet d'Etablissement. De grands thèmes s'imposent : politiques managériales, prise en charge des patients, amélioration de la qualité, développement de la prévention. Parallèlement, sont encouragées les demandes des personnels dans leurs aspirations à évoluer dans leur emploi et à s'ouvrir sur d'autres champs du savoir et des pratiques.

Pourcentage de personnel ayant bénéficié d'une formation continue sur l'ensemble du personnel administratif, soignant/éducatif, technique et medico-technique

2002 : 43%

Politique de l'établissement en matière de Formation Médicale Continue et d'Enseignement Post-Universitaire

L'établissement entend développer les relations avec la Faculté de Médecine d'une part, et favoriser l'aide à la mobilité des futurs universitaires d'autre part.

L'organisation

Budget

Dépenses d'exploitation (budget général)

2001 : 874 193 423 €

2002 : 907 179 400 €

Effectifs

	2001	2002
Effectif total équivalent temps plein*	12 949,04	13 054,65
Personnel médical*	1 844,27	1 843,81
Effectif équivalent temps plein		
Personnel médical*	3 749	3 627
Personnes physiques		
Personnel non médical	11 104,77	11 210,84
Effectif équivalent temps plein		
Personnel non médical	11 703	15 379
Personnes physiques		

* PU-PH/PH/Attachés/Internes/Externes

Capacité 2002 (en lits, places et postes installés)

non compris postes de dialyse et IVG

Lits en hospitalisation complète	3191
Places en hospitalisations partielles MCO (jour ou nuit)	318
Places en anesthésie ou chirurgie ambulatoire	25
Places en hospitalisation à domicile	35
Ensemble des places	378

Equipements lourds

Gamma Unit : 1

IRM : 5

Scanners : 5

Gamma-caméras : 6

Caméra TEP : 1
 Accélérateurs de particules : 5
 Caissons hyperbares : 3
 Systèmes de coronarographie numérisée : 4
 Systèmes d'angiographie numérisée : 5
 Lithotriporteur : 1
 Appareils de circulation extra corporelle : 5

Qualité et Accréditation

Au premier mars 2003, l'AP-HM se trouvait en phase d'auto-évaluation

Pourcentage de contentieux par rapport au nombre d'entrées

2000 : 0.036%

2001 : 0 035%

2002 : donnée non encore disponible

Lutte contre les infections nosocomiales

Une Direction de la Qualité et de la gestion des risques a été créée à l'AP-HM. Elle coordonne les actions menées par le CLIN, le Comité de sécurité transfusionnel, la coordination des vigilances et la cellule d'évaluation médicale.

L'AP-HM est centre de référence inter-régional pour les risques NRBC et la variole.

Le projet d'établissement

Le projet d'établissement de l'AP-HM sera présenté en décembre 2003 au Conseil d'administration. Ce dernier a approuvé le plan stratégique de l'AP-HM en décembre 2002. Le plan stratégique de l'AP-HM est synonyme de renouveau du système public de santé à Marseille. Ce programme ambitieux est le résultat d'une concertation engagée par la Direction Générale de l'AP-HM auprès de l'ensemble des acteurs hospitalo-universitaires de la cité.

Les bases du plan stratégique

1 - le projet médical :

- Renforcement de activités de référence et de recours : axes thématiques forts, Recherche, Innovation et développement.
- Rééquilibrage de la capacité des différents sites
- développement des activités ambulatoires.

2 - le projet managérial organise la déconcentration par pôle de gestion et décentralise la prise de décision pour une plus grande efficacité.

Les axes forts du plan stratégique :

- Mise en conformité de tous les bâtiments
- Regroupement sur le secteur CENTRE (Timone/Conception)
- Renforcement du secteur NORD
- Innovation sur le secteur SUD (Sainte Marguerite/Salvator).

27 - Présenter les programmes de modernisation et de construction en 5 lignes

- a - éléments caractéristiques sur les logiques de ces projets, disciplines concernées, lits, activités....
- b - dates de réalisation et d'ouverture,
- c - volumes financiers engagés pour les 3 à 5 ans à venir.

a) LES RESTRUCTURATIONS PAR SECTEUR

Le Centre

Sur le long terme, le regroupement des activités de la Timone et de la Conception aboutira à une évolution majeure de l'hôpital de La Conception.

Le secteur CENTRE accueillera principalement :

Un pôle parents-enfants dont l'accès sera facilité par la création d'une ligne de tramway,
Un Service d'Accueil des Urgences bénéficiant d'un plateau technique de dernière génération regroupant dans un nouveau bâtiment, les blocs opératoires, les laboratoires, l'imagerie médicale...

Des activités de références telles que la cancérologie, la cardiologie, la neurochirurgie, etc. & Regroupées en pôles d'activités (pôle tête cou, coeur-poumon, par exemple),

Une base logistique pour la réception et la diffusion des matériels et équipements vers les hôpitaux et la production en restauration et en blanchisserie.

Le secteur CENTRE disposera de 2100 lits d'hospitalisation.

Le Nord

Le rééquilibrage du secteur CENTRE vers le secteur NORD lui octroiera 1200 lits (contre un peu plus de 600 aujourd'hui). L'hôpital Nord pourra affirmer tous ses avantages de CHU et accroître son rayonnement régional, grâce notamment à son implantation géographique (noeud autoroutier) et à la présence de la quasi totalité des disciplines médico-chirurgicales (y compris un Service d'Accueil des Urgences).

Création d'un TRAUMACENTER qui accueillera les polytraumatisés qui bénéficieront d'un plateau technique complet et performant ainsi que de l'ensemble des disciplines chirurgicales pour assurer une prise en charge RAPIDE et EFFICACE des accidentés.

Afin de faciliter l'accès des patients et des familles à l'hôpital Nord, la ligne d'autobus passera dans l'enceinte de l'hôpital et s'arrêtera devant l'entrée principale.

Le Sud

500 lits d'hospitalisation sont prévus sur le secteur SUD.

La création d'un pôle de Santé publique permettra de développer les actions de prévention relatives à des priorités de santé publique telles que le diabète, l'obésité, les accidents cardiovasculaires, l'asthme&

L'activité de prévention sera ouverte au partenariat actif des associations spécialisées dans ce domaine.

La création d'un Centre Médical d'Accueil Permanent pour l'accueil de proximité et les consultations sans rendez-vous permettra d'accueillir les patients qui s'adressaient aux services d'urgence plutôt qu'à leur médecin généraliste. Une réponse médicale immédiate à une demande spontanée de soins est une idée originale dans le paysage sanitaire marseillais, en dehors des services d'urgence.

La gériatrie trouvera dans le secteur SUD les structures et les médecins nécessaires à une prise en charge globale de la personne âgée. Le CHU de Marseille se dote des moyens de réponse à l'évolution démographique et aux particularités locales.

Les gérontologues pourront bénéficier de la présence du plateau technique, de l'hospi-



Hôpital Nord - Pavillon Urgences générales mère-enfant
architecte : Groupe 6

talisation en ambulatoire, de lits de court et de moyen séjour ainsi que de l'accès à un dispositif d'aval faisant notamment intervenir des spécialistes de la rééducation fonctionnelle.

La création de lits de soins de réadaptation fonctionnelle pour les malades ayant reçu des soins dans les autres établissements de l'AP-HM.

b) LE CALENDRIER PREVISIONNEL

La mise en place du plan stratégique se conçoit en adoptant les séquences suivantes :
 Le très court terme - 1 à 4 ans - pour les opérations prioritaires, dont au moins une par site
 Le court terme - 1 à 8 ans - pour les opérations significatives
 Le moyen terme - jusqu'à 12 ans - pour consolider les acquis
 Le long terme - 12 ans et plus - la finalisation

c) LE COUT TOTAL DU PROJET EST DE 2,4 MILLIARDS D'EUROS

Le coût du projet pour ces 8 premières années est de 1, 330 milliard.

Les relations entre le CHU et les Facultés (médecine, odontologie, pharmacie...)

L'AP-HM assure la formation des personnels médicaux, et pharmaceutiques en partenariat étroit avec les Facultés de médecine, d'odontologie et de pharmacie.

Les principaux domaines de coopérations intra régionales

L'institution a systématisé une politique d'ouverture : C'est ainsi que ce sont mis en place une cinquantaine de réseaux de soins, réseaux d'établissement ou ordonnés autour d'une pathologie ciblée. Il en est de même pour ce qui concerne la télémedecine permettant à l'AP-HM d'échanger des données et des informations aux plans régional et international. Une communauté d'établissement a été constitué avec le CH Edouard TOULOUSE, structure d'orientation psychiatrique.

Réseaux de télémedecine :	3
Réseaux associant la médecine de ville :	40
Nombre total de réseaux :	50

Coopérations extra régionales

La Radiochirurgie stéréotaxique par utilisation d'un équipement de type Gamma-Unit : projet de convention définissant les conditions d'accueil à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (Hôpital de la Timone) de patients adressés par le CHU de Lille.

La dynamique économique

Deuxième employeur régional après la Ville de Marseille avec près de 16000 agents médicaux, paramédicaux, médico-techniques et administratifs représentés dans plus de 140 métiers différents, le CHU de Marseille est un acteur de premier plan. La consommation locale est soutenue à hauteur de 570 millions d'euros par le biais des salaires et primes versés par l'AP-HM. Dans cette masse, environ 400 millions d'euros ont été réellement

réinjectés dans l'économie locale. L'AP-HM prend ainsi une part active dans l'économie locale par la redistribution dans tous les secteurs d'activité de la valeur ajoutée générée par l'institution.

L'Hôpital producteur de services en partie immatériels, l'hôpital est également un consommateur important, l'AP-HM achète pour plus de 240 millions d'euros de biens et services chaque année.

Partenariats avec les entrepreneurs, les industriels, soutien aux chercheurs
Près de 700 conventions lient l'AP-HM à l'Université, aux collectivités territoriales ainsi qu'à l'environnement sanitaire régional public et privé.

Un espace de démocratie

Améliorer l'information du patient

Les services hospitaliers fournissent à leurs patients des livrets d'accueil et d'information. Dans certains hôpitaux, des vitrines installées dans les services permettent l'affichage d'informations relatives aux patients et à leur prise en charge.

Améliorer l'accueil et prise en charge des personnes handicapées

Le CHU d'Amiens considère la prise en charge des personnes handicapées comme une priorité et l'a intégrée dans les axes stratégiques de son projet d'établissement. La première étape, en 2003, consiste à faire un état des lieux tant en terme de structures, de matériels et d'équipements que d'organisation. Pour ce faire, il se base sur le document " Hôpital Handicap ", février 2002, complément du manuel d'accréditation de l'ANAES. En fonction des résultats, un plan d'actions approprié sera mis en place.

Encourager la participation des associations ou des citoyens à la vie de l'établissement

L'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille dispose depuis quelques mois, à l'hôpital de la Conception, d'un pôle bilingue langue des signes française. Les consultations sont faites par un médecin signeur et une interprète professionnelle est disponible pour les consultations de spécialités à l'APHM. L'équipe est pluridisciplinaire : médecin, médiateur sourd, interprète, infirmière. Elle est mobile et peut être contactée à tout moment pour des demandes diverses : annonce de maladie grave, explication de soins complexes, patients hospitalisés Le service public hospitalier doit permettre au patient de pouvoir être soigné dans la langue qu'il choisit. L'utilisation de la langue des signes française permet la confidentialité, l'autonomie des patients et garantit le niveau linguistique.

Faciliter l'intervention des associations de bénévoles

Encourager la participation des associations ou des citoyens à la vie de l'établissement
L'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille met différents dispositifs en œuvre afin de faciliter l'intervention des associations qui apportent leur soutien et développent des activités en faveur des personnes hospitalisées. De nombreuses associations ont leur

siège social à l'APHM, des locaux peuvent leur être mis à disposition ainsi que différents moyens logistiques. Des conventions sont signées avec les associations qui interviennent au sein des établissements afin de faciliter leurs actions et une aide sur le plan de la communication (réalisation de documents, relations presse,...) leur est proposée. D'autre part, une nouvelle Direction, la Direction des usagers et des droits des malades a été créée en 2002 afin de faciliter les relations entre les associations et l'AP-HM.

Associations de personnes malades ou handicapées présentes au CHU en 2002 : 20

La vie culturelle

Politique culturelle du CHU

L'APHM développe des actions culturelles au sein des différents établissements hospitaliers en travaillant étroitement avec le milieu associatif afin de proposer des actions culturelles aux patients hospitalisés, visiteurs et personnels. Elle participe notamment aux grandes manifestations culturelles nationales, dispose d'un réseau de bibliothèques et propose des interventions d'artistes dans les services de soins (musiciens, comédiens, plasticiens...). De plus, elle s'attache à développer des jumelages et des partenariats avec les institutions culturelles de la ville de Marseille.

L'APHM dispose d'un conservatoire du patrimoine médical qui dispose d'un lieu d'exposition et de documentation ouvert aux professionnels et propose notamment des conférences sur l'histoire du patrimoine médical de Marseille.

Un projet culturel fera partie intégrante du Projet d'Etablissement pour les années 2004-2009 et contribuera à la mise en œuvre d'une politique culturelle cohérente pour l'ensemble de l'établissement.

Le rayonnement international

Nombre de projets de recherche multicentriques européens auquel votre CHU a participé en 2002 : Programme Européen Leonardo da Vinci I (recherche en formation)

Nombre de projets de recherche internationaux auquel votre CHU a participé en 2002 : 1 idem 39

Personnels ayant effectué un séjour à l'étranger dans le cadre professionnel

120 missions ont été effectuées en 2002 à l'étranger

Les principales destinations : ALGERIE, TUNISIE, MAROC

Les principaux accords de partenariat

PAYS	VILLE	NOM DE L'ETABLISSEMENT	FINANCEUR
TUNISIE	TUNIS	Hôpital d'Enfants Bab Saadoun	CONSEIL GENERAL
TUNISIE	SOUSSE	CHU Farhat Hached	Ministère des Affaires Etrangères
MAROC	RABAT	CHU Ibn Sina	CONSEIL GENERAL
ALGERIE	ALGER	CHU Bab El Oued	Ministère des Affaires Etrangères CONSEIL GENERAL
MALI	Bamako	CHU Gabriel Touré	MAE et MALI
HAITI	Port au Prince	Hôpital de l'Université	Ministère Affaires étrangères



Groupe Hospitalier la Timone - Architectes : Egger et Devin